

**Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat**

le 25 octobre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17 et 18 octobre 2011

2011 DDEEES 270 Subvention pour la réalisation d'un projet d'EquipEx « Mésocosme » au PRES Université Paris Est.

M. Jean-Louis MISSIKA, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511 – 1 et suivants ;

Vu le projet en délibération en date du 4 octobre 2011, par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention au PRES Université Paris Est pour la réalisation d'un projet d'EquipEx « Mésocosme » ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-Louis MISSIKA, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 6.000 euros est attribuée au PRES Université Paris Est pour la réalisation d'un projet d'EquipEx « Mésocosme ».

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée à la rubrique 23, chapitre 65, nature 65738, ligne VF 55014 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2011.